

LA POLITIQUE SALARIALE ET LES AVANTAGES SOCIAUX CHEZ AIA LIFE DESIGNERS



Document mis à jour en février 2026, consultez les conditions détaillées sur la Docuthèque RH (accès via *Mon Portail*).

AVANTAGES FORMATION



Des formations internes et un catalogue de e-learning en accès libre, pour partager les savoirs et progresser en continu.

AVANTAGES SANTÉ



Une mutuelle et une prévoyance partenaires du plus grand réseau de soins, et qui accompagnent les situations difficiles.

AVANTAGES SALARIAUX



Une carte SWILE chargée de titres restaurant à 8.20€, dont prise en charge employeur de 4.20€, soit environ 84€/mois pour un temps plein.



Des CSE et des directions d'agences qui mettent en place des avantages spécifiques : Offres locales, activités, évènements, etc ...

AVANTAGES MOBILITÉ



La possibilité de télétravailler jusqu'à 8 jours par mois (4 à Monaco) selon les missions après une période d'intégration (sous réserve d'en remplir les conditions).



Une prise en charge des transports à 70% du coût de l'abonnement, et un forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour les modes de transport doux.



L'accès aux offres Action Logement avec notamment des conditions de prêt avantageuses.

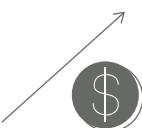


Docuthèque RH

AVANTAGES DU QUOTIDIEN



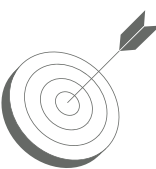
Un budget de primes au sein des agences, pour récompenser les contributions exceptionnelles.



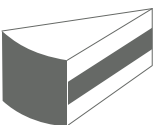
Une revalorisation annuelle au mérite, avec une attention portée à des populations spécifiques (jeunes et femmes notamment).

PARTAGE DE LA RICHESSE

AIA Life designers est un groupe indépendant dont tous les actionnaires sont salariés, un groupe responsable qui réduit les écarts de salaire à un rapport de 1 (salaire mini) à 6 (salaire maxi).



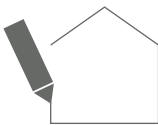
Une prime de participation de l'ordre de 0,5 mois de salaire (selon les résultats du groupe et sous réserve d'en remplir les conditions).



Un groupe en bonne santé financière dont chaque collaborateur peut devenir actionnaire dès sa première année

POLITIQUE RSE

Au niveau Groupe et déployée localement sur deux axes : projets et entreprise.



- Projets :**
- Quatre engagements de projets,
 - Des groupes de travail et ateliers.



- Entreprise :**
- Ambitions et plan d'action Environnement (bilan carbone, tri des déchets, sobriété énergétique...),
 - Social (politique handicap Convention signée avec l'AGEFIPH le 1er mars 2024, collectes diverses...)
 - Sociétal (mécénats, partenariats...), Gouvernance (transparence, éthique...).